

Image not found or type unknown



Transaction et solde tout compte

Par **Linda12**, le **19/02/2020** à **22:28**

Bonjour,

J'ai été licenciée pour inaptitude psychique. Un mois plus tard, mon employeur et moi avons signé un accord transactionnel portant sur un harcèlement moral

Or, je n'ai toujours pas reçu le solde tout compte ni attestation assedic.

Puis-je contester le solde tout compte au près des prud'hommes une fois je l'aurai reçu, ou bien le dossier sera irrecevable à cause de la transaction signée?

Merci